



Divorce et problème de passeport

Par **bénédicte91120**, le **29/10/2008** à **01:32**

Bonjour,rrnrnJe suis en instance de divorce et je dois partir en vacances a l etranger avec mes enfants pour noel.rnrnMon ex mari est en possession des passeports de mes enfants et il refuse de me les donner et comme nous faisons un divorce a l amiable nous avons le meme avocat et a cause de ca il dit qu il ne peu rien faire car il est notre avocat a nous 2 et il peu pas aller contre l un ou l autre.rnrnJe n ai pas les moyens de me payer un autre avocat ou un huissier de justice pour l obliger a me les donner et il dit qu il les donnera jamais et que si je pars il fera une demande d interdiction de sorti de territoire pour les enfants.rnrnQuels sont mes recours car c est pour noel c est treès court ?rnrnMerci de votre réponse rnrnBien cordialement

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **07:55**

Bonjour,rrnrnD'où l'erreur monumentale de n'avoir qu'un seul avocat pour solutionner une mésentente entre parents dans le cas d'un divorce. rnrnRenseignez-vous au greffe du tribunal pour savoir si vous avez le droit à l'aide juridictionnelle (totale ou partielle) et, dans ce cas, demander un dossier à remplir.

Par **bénédicte91120**, le **29/10/2008** à **15:14**

Merci de votre réponse mais non je n y est pas le droit je me suis renseigner car je gagne trop rnrnCette mésentente est intervenu lors de la procédure et comme nous passons devant le juge fi janvier si je recommence toute la procédure cela va prendre encore plusieurs mois et je

veux divorcer vite.rnrnQuel recours ai-je ? Si je fait une main courante à la police de mon départ et mon retour et que je fais les choses en règles est ce une bonne chose ? rnrnBien cordialement

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **17:19**

Le fait de prendre un avocat ne vous fera pas reprendre la procédure à zéro. Votre avocat, indispensable si vous voulez être bien défendue, saura "prendre le train en marche".